

ASSEMBLEE GENERALE DU CAPAS
Procès-Verbal
Jeudi 24 juin 2021, 13h30-18h sur le Bateau-Genève

Membres présents (apar ordre alphabétique des associations) : Valérie Spagna (Accueil de Nuit), Isabelle Chmutz (AGE), Pascale Isoz Louvrier (APAJ), Béatrice Faidutti Lueber (Appartenances-Genève), Patrick Calabro (Arcade 84), Ludivine Mayer (Aux 6 Logis), Etienne Quillet (Bateau Genève), Caroline Eichenberger (Camarada), Charles Christophi (Le Caré), Camille Kunz (Caritas Genève), Christian Wilhem (Carrefour addiction), Marianne Halle (CCSI), Muriel Golay (Centre Lavi), Daria Clay (Cœur des Grottes), Stéphanie Lambert et Laura Magdalena (Croix-Rouge Genevoise), Alain Bolle (CSP), Rocio Restrepo (Decouvrir), Olivier Ferrari et Marc Caverzsio (EPER), Barbara Pralong Seck (Groupe santé Genève), Yaël Liebkind et Elodie Dederdy (La Main Tendue 143), Bruno Monari (Maison genevoise des médiations), Sophie Grangier et Clara Nussbaum (L'Orangerie), Christian Lopez Quirland (OSEO), Alfredo Camelo (Pluriels), Fabrice Roman (La Roseraie), Jean Zufferey (Trajectoires), Annelise Thomas (La Virgule), Nael Lafer (Voie-F), Sophie Buchs et Ollivier Gross (022 Familles), Geneviève Bordry (F Information et CAPAS).

Membres excusés : AMIC, Aspasia, CGV, Couple et Famille, Partage, Première Ligne, Pro Mente Sana, Pro Senectute

Nouveaux membres : AMIC, Aux-6 Logis, Cœur des Grottes, EPER, La Virgule, Trajectoires

0	Mot d'accueil par le Président : bienvenue, retour bref sur l'année chargée vécue par le CAPAS : portage de projet, gouvernance, travail de plaidoyer qui a abouti à des projets tels que les logements d'urgence et la L12 ainsi qu'au positionnement incontournable du collectif. Il remercie le comité et la coordination pour son engagement et présente l'OJ.		AB
1	Approbation ordre du jour du 24 juin 2021	Approuvé	AB
2	Approbation procès-verbal du 27.08.20	Approuvé à l'unanimité	AB
3	Présentation des demandes d'adhésion des nouvelles associations/fondations qui sont brièvement présentées par la coordinatrice <ul style="list-style-type: none"> - AMIC : pont culturel favorisant l'intégration (repr. Melete Solomon) - Aux 6 logis : hébergement relais et urgence (repr. Ludivine Mayer) - Cœur des Grottes : hébergement pour femmes (repr. Daria Clay) - Fondation EPER : droit et intégration des personnes réfugiées et/ou défavorisées (repr. Marc Carnevacio GE, Olivier Ferrari EPER romand) - La Virgule : travail de rue, hébergement, insertion (repr. Annelise Thomas) - Trajectoires : orientation éthique vers la psychothérapie (repr. Diane Sulliger ou Jean Zufferey) L'association Coupe & Familles a annoncé son souhait de se retirer du CAPAS.		GB AB
	Vote : Les 6 associations sont acceptées à l'unanimité par l'assemblée.	Approuvé	
4	Rapport d'activité 2020 présenté par une cocoordinatrice et une membre du comité : 1. gestion de la pandémie et de la crise sociale et sanitaire : un rapport fait le point des constats des associations : Fonds Urgence Covid ; participation à la création du BIS en conséquence de l'étude Bonvin pour lutter contre le non-recours aux prestations.	Présentation	MG GB

	2. activités pour les membres : ateliers demande de fonds ; plateforme permettant l'information des membres (RELATT) 3. travail sur la gouvernance (y compris système de contrôle interne)		
5	<p>Comptes 2020 sont présentés par le trésorier, qui lit le rapport de l'organe de contrôle. Le CAPAS est désormais doté d'un système de contrôle interne, nécessaire en raison des montants conséquents reçus.</p> <p>En fin 2020, le bénéfice du CAPAS est de 4129.- après attribution aux fonds affectés. Les charges de personnel ont diminué en 2020: le Dispositif de nuit (2019-2020) pris fin en 2020. Les montants restent importants en 2020 à cause du projet Urgence Covid. Les dépenses liées aux frais généraux sont du même ordre que l'année d'avant.</p> <p>Fonds affectés : 6 fonds en cours, pour lesquels existent des règlements spécifiques : Interne au CAPAS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communication - Base de données : ce fonds est dissous et les montants ont été réattribué dans les fonds Communication et Développement de projets. - Développement de projets <p>Portage de projets au sein du CAPAS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Laverie - Dispositif de nuit (DDN) : projet durant juillet 2019-avril 2020 (reprise par la Ville) et devenu depuis le 9 décembre 2020 un collectif d'association CAUSE. Ce fonds est dissous. - Cause-femmes 2020-2021 : fonds obtenus par le CAPAS auprès de la Ville et d'une fondation privée. Le projet et ces montants ont été transféré au CAUSE et le fonds est dissous. <p>La situation financière du CAPAS est saine. Montant des cotisations : le Comité propose de ne pas les modifier. Le Président revient brièvement sur la médiatisation du CAUSE, qui a maintenu la confiance de ses subventionneurs notamment grâce à la bonne gestion financière du CAUSE, et par ricochet du CAPAS. Un membre demande au Comité de pouvoir consulter les comptes suffisamment avant l'AG. Proposition est faite qu'ils soient envoyés aux membres dès obtention du rapport des vérificateurs. Le trésorier reste à disposition pour toutes questions</p>	Présentation	FR
		Information	AB
		Proposition	
	Vote : Les rapports et comptes 2020 sont soumis au vote et acceptés à l'unanimité	Approuvé	
6	Dércharge du Comité : elle est approuvée par l'assemblée et applaudissement	Approuvée	AB
7	<p>Election du Comité :</p> <p>Démissions des sortants : Roxane Aubry (SOS-Femmes, vice-présidente), Fabrice Roman (RF) (La Roseraie, trésorier), ainsi que Valérie Spagna (VS) (Armée du Salut), Sophie Buchs (SB) (022 Familles) et Alfredo Camelo (Pluriels) qui sont chaleureusement remerciés.</p> <p>Réélection de sortants : Muriel Golay (MG) (Centre LAVI), Caroline Eichenberger (Camarada) et Alain Bolle (AB) (CSP) qui se présente comme président pour la dernière fois.</p> <p>Élection de nouveaux membres au Comité: Daria Clay (Cœur des Grottes), Ollivier Gross (022 Famille Genève), Magdalena Laura (CRG), Camille Kunz (Carita), Christian Wilhem (FEGPA)</p> <p>Mots en l'honneur de Dominique Froideveaux, qui prend sa retraite professionnelle et qui a beaucoup œuvré pour le CAPAS.</p>		AB
	Vote : Les membres du nouveau comité sont élus en bloc à l'unanimité	Comité élu	

8	<p>Présentation du travail de réflexion sur la gouvernance CAPAS</p> <p>Objectifs : répondre à la croissance du CAPAS, travailler sur le plaidoyer et une meilleure réaction aux sollicitations de plus en plus nombreuses (politiques, média), mieux prendre en compte les besoins des associations membres.</p> <p>Les étapes du processus sont exposées en référence aux piliers du CAPAS.</p> <p>Les principes de gouvernance sont définis : organisation professionnelle cohérente et stable, recours à l'intelligence collective, nouvelles ressources financières. Les 5 pôles sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Finances - Positionnement - Pilotage / hébergement de projet - Développement réseau - Coordination-gestion <p>permettant la collaboration de membres des associations du CAPAS qui ne sont pas dans le Comité. Les pôles apportent une expertise au Comité, amélioreront les processus décisionnels, un modèle expérimental, dépersonnalisé, et évolutif selon les besoins du collectif. Des ressources seront nécessaires pour financer un renforcement de la coordination.</p>	Présentation	AB SB
9	<p>Temps d'échanges entre les membres du CAPAS : nouvelle <u>gouvernance et perspectives à court et moyen terme</u></p> <p>Barbara Schmutz (Groupe Santé Genève) questionne l'énorme travail investit : n'est-ce pas la responsabilité des autorités que de donner les moyens au CAPAS de continuer ?</p> <p>AB : Le Comité a effectivement commencé sa recherche de fonds auprès du Canton (avec un refus sur lequel on va revenir) et de la Ville (ouverture à concrétiser : subvention ponctuelle en 2021 et nominative dès 2022). Les mécènes privés restent à solliciter. Le travail du CAPAS est reconnu par le politique et les privés. Cela étant, on est arrivé aux limites de ce qui peut être fait avec ces moyens.</p> <p>MG : le collectif a aussi été créé pour être un contre-pouvoir aux autorités et s'est questionné, pour son indépendance, de demander une subvention.</p> <p>La question de l'indépendance questionne Stéphanie Lambert (Croix-Rouge genevoise) qui rappelle la richesse des finances privées : le CAPAS est une plateforme plus qu'un prestataire. AB : sur l'indépendance : définir une fourchette acceptable de financement public (ex. un tiers) AB : sur les prestations : dans les projets portés par le CAPAS, ce sont surtout les associations membres qui délivre les prestations.</p> <p>Christian Wilhem (FEGPA) : notre indépendance se construit dans les pôles et les autorités peuvent soutenir financièrement la coordination (qui leur coûterait à eux bcp plus cher) – réfléchir à ce qui est financé (plus que un part de financement même).</p> <p>AB : volonté d'être prestataire-militant (et non prestataire bon marché), telle qu'elle est pratiquée par le CSP, Caritas, autres organisations</p> <p>L'initiative des portages de projets est positive, selon Charles Chritophi (Le Caré) qui s'inquiète à ce que le CAPAS ne devienne pas mammoth, le projet devant à un moment prendre son envol.</p> <p>FR (La Roseraie, président du CAUSE) souligne l'expérience qui s'acquiert, un champs des possibles très ouvert. VS souligne la co-construction : se mettre ensemble pour réfléchir, améliorer, construire, être plus forts et proposer qqch à l'ensemble des membres du CAPAS. Ce modèle nous rassemble. MG : les membres qui proposent une idée au CAPAS ne peuvent attendre de lui qu'il réalise et finance ce projet, en revanche le CAPAS peut être porteur du projet et le rendre ainsi possible.</p> <p>AB : fait un retour sur le traitement de la demande sur le projet de l'interprétariat communautaire.</p>	Echange	

10	<p>Information sur l'action précarité et les actions des associations active dans la crise :</p> <p>Introduction par le président, qui rappelle que la précarité est à prendre dans le sens large (avec insertion professionnelle, santé mentale, etc)</p> <p>Laura Magdalena (Croix-Rouge genevoise) décrit la situation des personnes en précarité au début du Covid avec une forte sollicitation des associations multiplié par 3-4. Avec la Loi dite « 12 millions », des fonds ont été distribué entre janvier et juillet 2021 à l'attention de 3600 familles. Constat : 1/3 estime avoir les mêmes besoins qu'avant, 1/3 estime avoir un peu moins de besoins et 1/3 estime pouvoir trouver d'autres sources.</p> <p>Marianne Halle (CCSI) décrit combien c'est difficile de prévoir avec ce type de population (sans statut légal, souvent des familles, déjà très précaires). Le dispositif devait amener des aides d'urgence mais le plus souvent les aides se sont prolongées durant les 6 mois et cela a changé les rapports avec les associations. Bien plus la moitié des dossiers a fait appel 2x. Aujourd'hui, la mobilité n'est pas la même et la crise est partout. L'hébergement d'urgence pour les familles est un des problèmes</p> <p>Camille Kunz (Caritas) lit le résumé de Katia Hechmati : l'équipe sociale a dû se concerter sur l'aide d'urgence, au détriment des autres accompagnements. Plusieurs aux personnes sans statut légal n'étaient pas connu de Caritas. Constat sur l'accès aux prestations complémentaires, difficiles même pour les professionnels. L'équipe a salué l'apparition du BIS, malgré le fait que les associations ont dû porter le projet sans rétribution. Mobilisation de la société sur ces enjeux, Caritas a récolté 2x plus que d'habitude. AB note que le CSP fait ces mêmes constats.</p>	Retour du terrain	
11	<p>Défis à venir : Yvan Constantin, HYPPO, propose une interaction par groupe :</p> <p>Echanges interactifs et partage des préoccupations spécifiques des membres notamment suite aux conséquences du COVID dès l'automne, informations données par les associations membres directement concernées et propositions.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Inventaire des besoins, veille stratégique 2. Communication, stratégie pour développer les associations du CAPAS, idées d'action 3. Prise de position dans des situations extraordinaire, opportunités politiques etc. : quelles priorités ? 	Besoins du terrain, propositions, priorités	
Dès 18h00 Verrée – Apéro			

PV : Caroline Eichenberger 24 juin/12 juillet 2021

Alain Bolle, président du CAPAS :

